

PROTESTANTISME ET SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Conférence à La Réunion

Saint Paul le lundi 4 juin 2012

J'introduis cette conférence en faisant *deux* brèves *remarques*.

- D'abord je ne vais pas traiter du protestantisme sous l'angle de sa théologie, même si elle est en arrière-plan de mon propos. Mais je vais parler essentiellement de sa réalité, de sa place, de son message dans la société française contemporaine.
- Par ailleurs, si je donnerai quelques indications sur la diversité du protestantisme, ce que je vais dire concernera plus particulièrement le protestantisme issu de la Réforme du 16^{ème} siècle, celui auquel j'appartiens et qui se situe dans la tradition théologique initiée par les Réformateurs Luther et Calvin.

Je vous propose d'avancer en *trois étapes*.

Dans la 1^{ère} partie, j'aborderai des aspects historiques et sociologiques qui caractérisent le protestantisme aujourd'hui.

Dans la 2^{ème} partie, je dirai comment les Eglises protestantes se situent dans l'espace public, c'est-à-dire leur rapport au *politique* au sens large (la vie de la cité) et à la *laïcité*, à laquelle les protestants sont attachés.

Enfin je déclinerai, dans la 3^{ème} partie, les *modalités* possibles et privilégiées d'une présence du protestantisme dans la société française.

1. ASPECTS HISTORIQUES ET SOCIOLOGIQUES

1.1 Un protestantisme marqué par son passé, minoritaire et disséminé

- Le grand historien français Emile G. Léonard a écrit à juste titre que le protestantisme est « un milieu minoritaire composé d'individus tirant du passé, comme de leurs ancêtres, fierté, exemple et, entre eux, solidarité ». ¹ Ce sont là, ajoute-t-il, des caractéristiques communes à des protestants de différentes tendances. Même quand ils ne « pratiquent » plus, ils revendiquent leur histoire, leur culture, leurs valeurs protestantes. Leur passé de luttes, de tribulations, de résistances a aiguë et accru leur sentiment d'appartenir à une minorité qui, jusque dans la tourmente et la persécution, *protestait* pour la vérité. Cette mémoire n'alimente pas forcément une nostalgie ou une vision passéiste, mais elle constitue un élément important de leur identité présente et détermine encore largement leur vie, leur théologie, leurs engagements aujourd'hui.

- Et lorsque l'on regarde cette histoire et ses aléas, quelques *dates* et quelques *chiffres* suffisent à illustrer ce qui a été l'un des traits permanents du protestantisme français, à savoir son caractère de *minoritaire*. Entre 1559, date du premier synode réformé à Paris, et les premières guerres de religion en 1562, le protestantisme s'est rapidement développé jusqu'à représenter 10 % de la population soit 2 M de fidèles. En 1598, année de l'Edit de Nantes, il a déjà perdu la moitié de ses effectifs. Après la Révocation de cet Edit en 1685, ce sont encore 150 à 200 000 protestants parmi les élites (soit 1 % de la population française) qui vont quitter le royaume. Ceux qui restent seront persécutés, empêchés de vivre leur foi, contraints parfois de revenir au catholicisme (il y aura de 300 à 400 000 conversions forcées).

- Ce caractère de minoritaire s'est encore accentué aujourd'hui du fait de la montée de l'*individualisme* dans la société, mais aussi à cause du mouvement de *déchristianisation* et de *sécularisation*. Au cours du 20^{ème} siècle, les Eglises protestantes « historiques », issues de la Réforme du 16^{ème} siècle, ont connu, comme la plupart des autres Eglises, une érosion du nombre de leurs fidèles. Ce protestantisme minoritaire et disséminé représente aujourd'hui environ 1,7 % de la

¹ Emile G. LEONARD, *Le protestantisme français*, Paris, P.U.F., 1961, p.7

population française, c'est-à-dire entre 880 000 et 950 000 personnes. Même si régulièrement des sondages sur les croyances des Français semblent indiquer des chiffres plus forts que ceux correspondant aux statistiques officielles des Eglises. C'est vrai qu'aujourd'hui, on constate l'arrivée significative dans les Eglises protestantes de nouveaux membres qui ne sont pas issus du sérail historique protestant.

1.2 Diversité et unité

- La *diversité* d'abord. Les protestants la vivent avant tout comme une richesse, même si elle peut être aussi une forme de « précarité »² qui accentue le sentiment de dispersion et d'éparpillement du protestantisme. Les protestants sont en effet organisés en de multiples courants et Eglises que je classe schématiquement (il faudrait nuancer) en *quatre composantes* principales.

- La première est celle des Eglises *réformées*. C'est historiquement en France la plus ancienne et aujourd'hui encore la plus nombreuse. Elle se situe dans le courant théologique issu du Réformateur Jean Calvin.

- Il existe également en France une composante *luthérienne*, surtout implantée dans l'Est de la France (Pays de Montbéliard, Alsace-Moselle) mais aussi à Paris et qui, comme son nom l'indique, s'enracine dans la lignée théologique du Réformateur Martin Luther.

Aujourd'hui en France les Luthériens et les Réformés sont entrés dans un processus d'unité car théologiquement ils ont les mêmes convictions fondamentales. Ce processus devrait aboutir en 2013 et donner naissance à l'*Eglise protestante unie de France* (E.P.U.F.).

- Avec les Réformés et les Luthériens, la troisième grande composante du protestantisme français est celle des Eglises de la *mouvance* « *évangélique* » *historique* : baptistes, Eglises libres... Ce qui la caractérise globalement c'est un rapport au texte biblique laissant moins de place à l'interprétation et des positions moins libérales sur le plan éthique. Il y a aussi la mouvance pentecôtiste qui se développe beaucoup en France (chez les Tziganes par exemple). On sait qu'elle connaît un essor considérable en Amérique latine (et aussi ici à La Réunion si j'ai bien vu), notamment dans les milieux les plus défavorisés.

- Il faut enfin parler d'une quatrième composante qui est une *nébuleuse* d'Eglises et de mouvements issus du protestantisme se caractérisant souvent par une approche « fondamentaliste » des Ecritures bibliques et parfois une certaine propension à se croire seuls détenteurs de la vérité évangélique !

- Concernant *l'unité*, on peut dire que la plupart des Eglises protestantes sont regroupées au sein de la *Fédération protestante de France* qui a pour mission de représenter les protestants auprès des pouvoirs publics et des médias. Leur diversité n'empêche donc pas les protestants de vivre ensemble de manière assez unie, non dans l'uniformité mais « dans et par la diversité » pour reprendre une expression du théologien Oscar Cullmann.³

Cette diversité des protestants ne se vit pas au détriment de leur engagement *œcuménique* et *universel*. En effet, une grande partie du protestantisme français est engagée, de manière déterminée, depuis le début du 20^{ème} siècle, dans le mouvement œcuménique en France. Il participe activement à des instances nationales et à des organisations internationales qui sont au service de l'Eglise universelle. Il a notamment contribué à la création en 1948 du *Conseil œcuménique des Eglises* qui regroupe, dans une communauté fraternelle mondiale, des Eglises de tradition anglicane, orthodoxe et protestante. Enfin le protestantisme français a connu au 19^{ème} et au 20^{ème} siècle un *essor missionnaire* considérable qui l'a amené à annoncer l'Evangile et implanter des Eglises outre-mer. Eglises avec lesquelles il continue à avoir des relations étroites de solidarité et de coopération réciproques. Sur ce registre de l'unité, il faut mentionner une évolution récente : la constitution, de manière un peu concurrente à la Fédération protestante de France du *Conseil national des Eglises évangéliques de France* qui comprend des Eglises « évangéliques » dont certaines appartiennent aussi à la Fédération protestante.

² Jean-Paul WILLAIME, *La précarité protestante*, Genève : Labor et Fides 1992

³ Oscar CULLMANN, *L'unité par la diversité : son fondement et le problème de sa réalisation*, Paris, Le Cerf, 1986.
Oscar CULLMANN, *Les voies de l'unité chrétienne*, (Théologies), Paris, Le Cerf, 1992

1.3 Un déficit en communication

Mon 3^{ème} point de cette première partie sera pour souligner que le protestantisme a souvent une visibilité problématique et un déficit en communication. C'est ce que révèlent assez clairement des sondages effectués régulièrement sur l'image des protestants français et leur communication.

Suite à une étude de l'IFOP réalisée à la demande de la Fédération protestante de France auprès des grands médias nationaux, la synthèse soulignait ce déficit de visibilité. « Les protestants, on les aime bien, mais existent-ils. Lorsqu'on y prend garde, ce qu'ils disent et font est souvent intéressant, mais se distingue mal, d'autant qu'ils ne savent pas communiquer et semblent parfois ne pas le vouloir. On les dit intelligents, rigoureux et plutôt honnêtes, mais froids et secrets, et tellement divers et dispersés. Ils sont presque invisibles »⁴ En effet, les protestants sont souvent réservés, pratiquant ce que l'on a appelé l'« auto-révocation ». On a aussi parlé à leur sujet d'« orgueil de l'ombre ». Ils font preuve en effet d'une discrétion et d'un effacement qui les rend généralement inaudibles et invisibles dans l'espace public. Si certaines des raisons avancées sont bonnes, parce qu'enracinées dans des convictions théologiques, d'autres sont plutôt des alibis qu'il faut débusquer pour qu'elles ne soient pas des handicaps au témoignage de l'Eglise.

- On peut évoquer la *pudeur* légendaire des protestants : gardant le souvenir douloureux de l'intolérance qui brime les consciences, ils ont tendance à penser que toute affirmation d'une conviction risque de porter atteinte à la liberté d'autrui.
- Il y a aussi des *motifs bibliques et théologiques* qui soulignent que le Dieu de Jésus-Christ ne se révèle pas aux hommes dans l'évidence et la puissance mais dans la discrétion et la faiblesse. À quoi il faut ajouter qu'il est difficile d'être une *Eglise de la Parole* dans une civilisation de l'image.⁵
- Je souligne encore les effets de la distinction opérée par les Réformateurs entre *Église visible et Église invisible*. Elle amène souvent les protestants à avoir un certain mépris pour les formes visibles et institutionnelles de l'Église, contrairement d'ailleurs à l'enseignement de Calvin. Ce qui rend problématique le témoignage, la visibilité, la communication du protestantisme dans l'espace public, car il n'y a pas d'autorité personnelle ou collégiale, susceptible de s'exprimer, sans autre, au nom de l'ensemble des fidèles. Les protestants contestent souvent à leurs autorités institutionnelles le droit d'affirmer « *L'Église pense que...* » ou « *L'Église dit que...* ». De tels principes entraînent incontestablement ce qu'un journaliste a appelé un « déficit magistériel » peu favorable en termes d'expression publique.
- À quoi s'ajoute le fait que l'organisation concrète des Églises luthériennes et réformées n'est pas vraiment adaptée à une communication simple et rapide vers l'extérieur, car elle est peu en phase avec les logiques réductrices et simplificatrices des fonctionnements médiatiques actuels. Elle est en effet basée sur la concertation communautaire, la pratique du débat et de la délibération en vue de l'élaboration d'un consensus de foi nuancé et provisoire. Or, ce qu'attendent les médias modernes ce sont des messages clairs, simples pour ne pas dire simplistes, exprimés par une autorité facilement repérable. Toutes choses que ces Églises ne peuvent leur offrir, attachées qu'elles sont à un régime de conseils et d'assemblées, à un fonctionnement de type démocratique (qui pour autant n'est pas la démocratie), à la collégialité et aux points de vue pluriels qui respectent les différences.
- Je pointe enfin une dernière raison, en apparence paradoxale, qui handicape la communication des protestants dans l'espace public, c'est ce que Jean Baubérot appelle leur *intégration réussie* dans la société française.⁶ Par la laïcité, dit-il, le protestant français est devenu un citoyen à part entière et, par l'œcuménisme, il est considéré désormais comme un chrétien à part entière. Du coup le protestantisme ne ferait plus entendre sa différence.

⁴ Paul KELLER, « Exister publiquement », *Études Théologiques et Religieuses*, 1990/4 pp.519-520

⁵ Cela a été bien souligné par Régis Debray, un penseur extérieur aux Eglises. « Est-ce que le protestantisme, écrit-il, ne souffre pas de ce qu'on peut appeler la contre-réforme cathodique, c'est-à-dire la prééminence donnée à l'image, au visuel, à l'affectif, avec tout ce qu'a de monarchique et d'autoritaire la transmission des images ? (...) La carence de visibilité n'est-elle pas aujourd'hui un problème pour une religion qui a baigné dans le signe écrit ? »

Régis DEBRAY, « Incarnation, médiation, transmission », *Autres Temps*, n°32, pp.44-45

⁶ Jean BAUBÉROT, *Le protestantisme doit-il mourir ?* Paris, Le Seuil, 1988

En effet, de nombreux sociologues montrent qu'aujourd'hui pour qu'une minorité soit active ⁷, elle doit avoir des convictions fortes, les exprimer de manière consistante, en décalage par rapport aux références dominantes, parfois de manière conflictuelle (peu importe ce que vous dites ou ce qu'on dit de vous, mais ce qui compte c'est qu'on parle de vous). Or les prises de position du protestantisme historique sont généralement en phase avec la société française contemporaine. Il n'est pas porté à produire du conflit source d'influence, mais il a, au contraire, le souci de tenir compte de la position de l'autre. Aussi certains en viennent à penser que le protestantisme, minoritaire, pour se faire entendre, devrait adopter une manière d'être et de penser plus protestataire et moins attestataire par rapport à la société.

Je viens de parler de la laïcité comme facteur d'intégration des protestants dans la société française, cela m'amène à aborder maintenant la manière dont le protestantisme conçoit son rapport à l'espace public et les raisons de son attachement à la laïcité.

2. LE RAPPORT À L'ESPACE PUBLIC ET À LA LAÏCITÉ

Pour le protestantisme, il n'y a ni *séparation*, ni *confusion* entre le domaine de la foi et le domaine de la société. Il s'agit toujours à la fois de les *distinguer* et en même temps de les articuler sur le mode d'une tension irréductible et critique. Cette position, difficile à assumer, implique pourtant une responsabilité dans la société.

2.1 Le rapport au champ de la société

2.1.1 Les Écritures bibliques

- *La Bible*, livre où s'enracine la foi pour les protestants, est déjà traversée de deux attitudes, en apparence opposées, concernant le rapport aux pouvoirs du monde. La première est celle de la méfiance et de la vigilance qui interroge toute forme de sacralisation ou d'absolutisation des instances humaines. Libéré par la foi, le croyant peut « rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mc 12, 17), précisément parce que César n'est pas dieu. C'est pourquoi, quand les humains ont tendance à surévaluer et sacraliser le pouvoir, alors une parole théologique en interroge radicalement sa légitimité. On peut notamment penser à la tradition prophétique vétérotestamentaire. Une distance et une relativisation qui peuvent même aller jusqu'à « obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Ac 5, 29).
- La seconde attitude témoigne d'une reconnaissance de la *légitimité* des autorités humaines appelant *respect* et *obéissance*. Car la finalité du pouvoir politique c'est la protection et le bien des humains contre ceux qui font le mal. C'est pourquoi « que tout homme soit soumis aux autorités qui exercent le pouvoir, car il n'y a d'autorité que par Dieu et celles qui existent sont établies par lui... » (Rm 13, 1-7). La première épître à Timothée ajoute même à l'idée de respect, celle de la prière pour les autorités afin qu'elles remplissent bien leur tâche qui est de permettre aux hommes, et naturellement aux chrétiens, de mener « une vie calme et paisible en toute piété et dignité. » (2, 1-2)
- D'autres textes montreraient que de toute façon, ni les croyants, ni les Églises, ne peuvent échapper à leur implication dans la société. Parce que la foi chrétienne est foi en un Dieu qui s'est incarné, elle concerne l'être humain tout entier. ⁸ Une position qui consisterait à réduire la foi à une affaire « privée » est donc difficilement tenable. L'irruption de l'Évangile dans des vies personnelles a forcément des conséquences dans le domaine public.

⁷ Serge MOSCOVICI, *Psychologie des minorités actives*, (Quadrige), Paris : P.U.F., 1996

⁸ Je pense à ces textes du livre des Actes (16, 16-39 et 19) où la prédication de l'Évangile par Paul va menacer l'équilibre social et économique du lieu de sa proclamation, alors même que ce n'est pas sa visée première. Le succès de sa mission, au départ strictement « spirituelle » dans son contenu et ses objectifs, va avoir des répercussions sociétales, entraînant des affrontements et même l'intervention des autorités civiles.

2.1.2 Des Réformateurs à aujourd'hui

- Les *Réformateurs* reformuleront cette tension entre le « spirituel » et le « temporel » de différentes manières notamment la « doctrine des deux règnes » (Luther⁹ et Calvin¹⁰). La théologie protestante se tient au cœur de cette tension, avec bien sûr la tentation de privilégier tantôt un pôle et tantôt l'autre en fonction des contextes.

- Il est intéressant de voir comment des synodes nationaux récents de l'Église réformée de France, ont repris cette tension avec la notion de « *double citoyenneté* ». Contestant la confusion des dimensions spirituelle et temporelle, leur simple répartition ou leur stricte séparation, la « double citoyenneté » cherche à les articuler, d'une manière, là encore, résolument « dialectique ».

- Le chrétien est *citoyen à part entière de ce monde* qu'il est appelé à construire. Cette citoyenneté séculière implique que le chrétien prenne en charge les responsabilités qui lui incombent en fonction des rôles qu'il assume dans la société et à partir des convictions croyantes qui sont les siennes. Il se sait responsable de l'espace public, de sa définition, de son aménagement, de son maintien. Ce service de la cité est une fonction fondamentale pour la coexistence humaine et il vaut la peine de l'exercer sous quelque forme que ce soit, comme citoyen, comme électeur, comme élu, comme fonctionnaire, comme magistrat.

Mais par ailleurs et fondamentalement, le chrétien, parce qu'il est *citoyen du Royaume*, est *étranger* sur cette terre. Cette citoyenneté spirituelle le rend donc libre à l'égard des réalités de ce monde. Donc, tout en respectant leur autonomie, les chrétiens et les Églises s'efforceront toujours d'introduire du débat et des questions, dans la vie sociale pour empêcher le politique de s'absolutiser. Cette critique n'a rien de déloyale en elle-même, même si certains responsables l'insinuent parfois, lorsqu'ils sont excédés par la contestation. Il s'agit ici, au nom de l'Évangile, d'*alerter* et d'*interpeller* en paroles et en actes.

2.2 Le rapport à la laïcité

Cette position permet de comprendre pourquoi les protestants sont attachés à la laïcité de l'espace public. Ce terme de laïcité désigne la fin du pouvoir des religions sur les individus et sur la société, l'avènement d'un espace public autonome, organisé selon les seules logiques séculières. Cette libération à l'égard des tutelles religieuses a débouché, au cours de l'histoire et suivant les pays, sur des dispositifs législatifs divers.

En France, pour des raisons historiques, la laïcité s'est constituée de manière spécifique, particulièrement conflictuelle avec le catholicisme de l'époque. Elle est du coup souvent considérée comme anticléricale et antireligieuse. Elle est en tout cas fréquemment invoquée pour refuser une expression des religions dans l'espace public, considérant que la foi est d'ordre personnel et doit demeurer dans le strict domaine privé. Or une telle position est pour le moins discutable.

Du point de vue juridique d'abord. L'étude des textes fondateurs de la laïcité en France montre qu'elle n'implique pas une privatisation de la religion.

D'un point de vue théologique également. Si le message biblique et la théologie protestante reconnaissent la laïcité des instances du monde, ils considèrent que la Parole de Dieu concerne la vie du croyant dans toutes ses dimensions. L'existence chrétienne ne peut être confinée à certains moments, à certains domaines ou à la seule sphère privée.

Il importe donc de résister à une laïcité qui mettrait les croyants en congé de l'histoire et exilerait les Églises hors de l'espace public. Si la laïcité protège la société de toute forme d'hégémonie

⁹ Martin LUTHER, *De l'autorité temporelle et des limites de l'obéissance qu'on lui doit*, (1523), Œuvres, tome IV, Genève, Labor et Fides, 1958, pp.9-50.

¹⁰ Jean CALVIN, *Institution de la Religion Chrétienne*, IV, XX, 1, Genève, Labor et Fides, 1957, p.447s.

Jean CALVIN, *Institution de la Religion Chrétienne*, III, XIX, 15, Genève, Labor et Fides, 1957, p.315-316.

cléricale sur la société, elle ne condamne pas les Églises au silence.

Cette notion d'espace public (conceptualisée notamment par Jürgen Habermas) me semble particulièrement féconde pour renouveler la compréhension de la laïcité, la manière dont les Églises peuvent y trouver leur place et l'organisation même de la vie démocratique. L'espace public c'est la place publique d'antan où peuvent s'exprimer publiquement des convictions personnelles. C'est le lieu où, à la fois, peuvent *se confronter* des positions diverses et où une société peut aussi *élaborer* ses références communes.

C'est pourquoi la participation des individus et des communautés à l'espace public est légitime et nécessaire. Les Églises y ont leur place. Il ne s'agit pas qu'elles interviennent tout le temps, ni qu'elles se constituent en groupe de pression, ni qu'elles prétendent à une fonction normative pour l'ensemble de la société. Leur contribution sera de l'ordre d'une proposition, rappelant toujours la question des finalités et du sens.

3. LES MODALITÉS D'UNE PRÉSENCE DU PROTESTANTISME DANS LA SOCIÉTÉ

Des modalités dont le protestantisme n'a pas le monopole, mais qu'il partage largement avec les autres Eglises chrétiennes, notamment le catholicisme dans le mouvement œcuménique, même s'il les habite avec ses propres spécificités théologiques. Je mentionne brièvement *sept modalités* de cette présence du protestantisme dans la société, *sept tâches* qui bien sûr se recourent.

3.1 Une tâche culturelle

Elle a notamment pour visée de rendre à la société sa *mémoire biblique*. En effet, la Bible est une des composantes essentielles de notre culture, un réservoir de récits, de figures, de symboles qui a alimenté pendant des siècles la créativité culturelle de l'Occident et inspiré des pans entiers de notre patrimoine. Aujourd'hui, elle est de plus en plus, pour nos contemporains, un texte inconnu. Or, comment percevoir ce qu'expriment les vitraux de la Sainte-Chapelle, les cantates de Bach, les toiles de Rembrandt, la peinture de Chagall..., sans la connaissance des références bibliques qui les nourrissent ? Faire découvrir la Bible, la faire lire au plus grand nombre constitue donc une responsabilité essentielle et particulière des chrétiens et bien sûr des protestants (*l'Écriture seule*) dans une société qui a perdu sa mémoire religieuse et notamment biblique. Il est urgent de pallier cette ignorance, faute de quoi la culture devient indéchiffrable et incompréhensible.

Mais cette tâche culturelle implique aussi, plus largement, de témoigner de sa foi spécifique dans le *dialogue* avec les autres religions et familles spirituelles, avec la culture, la science, la pensée, les savoirs contemporains et toutes les formes de la modernité. En acceptant le défi de l'interpellation réciproque qui les amènera, par l'intelligence de la foi, à revisiter en permanence leurs convictions centrales (*semper reformanda*). Cela est d'autant plus important dans un contexte religieux, y compris chrétien, qui fait une large part à l'émotionnel. Calvin disait : « L'Église est une école ».

3.2 Une tâche pédagogique

Au cœur d'une société en manque de lien, les Eglises devraient être des *communautés d'apprentissage* où l'on apprend à vivre avec les autres, c'est-à-dire à respecter l'autre dans sa singularité tout en gardant le souci de la visée commune. Les Eglises protestantes ont élaboré et mettent en œuvre, je l'ai dit, des modèles d'unité « dans et par la diversité » qui peuvent être des indications, des repères pour des sociétés multiculturelles, menacées de fragmentation et qui recherchent d'autant plus fortement ce qui permet de « vivre ensemble ».

Or les protestants témoignent au passé et au présent qu'il est possible et riche de vivre ensemble sans être tous pareils grâce à une culture du débat. Vivre ensemble avec ses contemporains en s'enrichissant des différences, en prenant notamment en charge la dimension intergénérationnelle. Apprendre à vivre avec les autres dans le temps pour renouer les fils de la *transmission* et permettre à chacun de s'inscrire dans une histoire, une tradition, non pour s'y enfermer de manière répétitive

mais pour y puiser les ressources nécessaires à l'invention du futur.

Il faut aussi souligner, en ce domaine, l'importance des *dialogues interreligieux* et de l'engagement commun de toutes les religions dans le champ social ; non en vue de quelque syncrétisme improbable, mais simplement pour contribuer à construire une société pluraliste prenant en compte à la fois le respect des différences et la visée d'ensemble. C'est là que peuvent se déconstruire les peurs et les haines qui s'enracinent dans l'ignorance de l'autre. Il leur appartient notamment de puiser dans leurs propres traditions les ressources dont elles sont porteuses pour lutter contre toutes les formes d'intolérance, de fanatisme, de violence, d'exclusion.

3.3 Une tâche éthique

Il s'agit ici de la participation des Eglises, à tous ces lieux où s'élaborent les références communes de la société, les *compromis* qui façonnent le vivre ensemble social. Compromis, ce mot a aujourd'hui mauvaise presse car il est trop lié à compromission. Or il faut garder à l'esprit que dans compromis il y a *promesse*, promesse de réussir à tenir ensemble ce que l'on croyait incompatible. Les déclarations et les actes des Eglises sont souvent attendus au-delà de ce qu'elles imaginent, même quand c'est de manière critique. Les sollicitations ne manquent pas de la part des médias et même des autorités politiques. Elles ne sauraient donc se dérober lorsqu'elles sont interrogées.

Pour autant, elles doivent être attentives à ne pas intervenir en permanence, ni se constituer en une sorte de groupe de pression, mais elles sont appelées à partager ce qu'elles croient, sans prétention, ni timidité, en sachant que leur parole ne prétend pas être infaillible, ni s'imposer à tous de manière autoritaire.¹¹

3.4 Une tâche théologique

Toutefois, les Eglises protestantes ne peuvent en rester sur ce registre de l'éthique. Elles doivent même parfois savoir résister à ces sollicitations, afin de ne pas s'ériger en une sorte de magistère moral ou prendre à bon compte la posture du prophète ou risquer l'imposture du donneur de leçons ! Alors même qu'elles affirment, qu'en ce domaine, chaque croyant se détermine en conscience, de manière libre et responsable, à l'écoute de la Parole de Dieu.

La parole des Eglises protestantes, dans les débats de la société, devrait donc plutôt se situer, chaque fois que cela est possible, en amont de la morale, du côté du fondement anthropologique et théologique qui la porte. Je pense à toutes les prises de position régulièrement demandées dans le champ de la bioéthique, à l'occasion de lois qui se préparent, pour tenter de baliser le chemin au cœur d'attentes contradictoires.¹²

Devant la complexité des questions posées et le poids de souffrance dont elles sont souvent lestées, les Eglises ne sauraient se contenter d'entrer dans une logique du permis et du défendu. Alors que ce qui est ici en jeu c'est leur *conception de l'humain* et la compréhension de son existence à la lumière de l'Évangile. Il ne s'agit pas de livrer des réponses toutes faites, mais chercher à bien poser les questions et signaler les enjeux, tâche autrement plus ardue que de prescrire une morale.

3.5 Une tâche diaconale

Il ne s'agit plus seulement ici de parler mais *d'agir* dans l'espace public. Dans le témoignage des chrétiens, cette cohérence entre le dire et le faire est ressentie comme gage de crédibilité. On

¹¹ Comme le dit Paul Ricoeur « Si vraiment les religions doivent survivre, il leur faudra renoncer à toute espèce de pouvoir autre que celui d'une parole désarmée et faire prévaloir la compassion sur la raideur doctrinale... »

Paul RICOEUR, cité par Jean DANIEL, *Dieu est-il fanatique ?* Paris : Arléa, 1996, p. 9

¹² Par exemple, comme le disait en substance F. Quéré, quand on vient solliciter l'enfant qui se refuse ou refuser l'enfant qui s'annonce, quand on vient réclamer un enfant sans le secours d'un homme vivant ou avec le concours d'un homme mort, quand on veut l'enfant sans le porter et quand on veut le porter sans le garder, quand on exige une descendance sans défaut, conforme à son désir ou reproduite à l'identique, quand on demande d'abrégé une vie qui ne serait plus digne d'être vécue ou qu'on s'acharne à suspendre une mort dans un pur artifice...

connaît le reproche tant de fois entendu à propos des croyants « ils disent et ne font pas ». Cela concerne la manière dont les Eglises vivent l'entraide et l'accueil pour faire face, souvent dans l'urgence, de manière provisoire, aux nouvelles formes de pauvreté, d'injustice, de marginalisation, d'exclusion, pour récréer du lien, du sens, de la solidarité au cœur de la cité, notamment auprès des plus fragilisés.

D'autant que derrière les sollicitations matérielles se cachent aussi souvent des blessures psychiques, des besoins affectifs, des attentes de reconnaissance, où chacun réclame d'être accueilli tel qu'il est, et non comme on voudrait qu'il soit. Notamment face à la montée des peurs qui font le lit des extrémismes racistes et xénophobes, les religions peuvent offrir des lieux où nouer des relations de proximité, où les questions et les inquiétudes de chacun peuvent être nommées et portées devant Dieu.

3.6 Une tâche citoyenne

Mais le service du prochain ne saurait se limiter aux actions caritatives ou humanitaires de proximité, sur le court terme. Il va passer aussi par les médiations du social et du politique dont la tâche est de construire, dans la durée et de manière globale, un vivre ensemble équitable où chacun puisse trouver sa place.

La tâche citoyenne consiste à accompagner de manière constructive les responsables de la cité. Certes les Eglises n'ont pas de leçons à leur donner, ni de programmes à leur offrir clés en main, mais elles ont à les encourager dans leur mission qui est d'abord un service, en témoignant à leur égard d'une « loyauté critique » (Synode national de Nantes de l'Eglise réformée de France en 1998).

Car le corps social a toujours besoin d'une parole autre qui le décale, qui renvoie à un ailleurs ou à un autre, qui mette du jeu dans la vie de la société. C'est la vocation des Eglises de rappeler le caractère toujours imparfait du politique et de l'empêcher de se refermer sur lui-même comme un absolu incontestable en ouvrant toujours des brèches vers un au-delà du social. Cela implique, de leur part une forme de *vigilance* et parfois de *résistance* quand dans la foi et devant Dieu nous considérons que la vie du monde est en danger ou que la dignité de l'homme est menacée.

3.7 Une tâche spirituelle

En particulier aujourd'hui, dans une société du « faire », dont les critères décisifs sont ceux de la rentabilité, de l'efficacité, de la réussite, de la performance, le message du salut par la seule grâce de Dieu, par son amour inconditionnel, est plus pertinent et actuel que jamais. Il introduit une rupture « salutaire » qui interroge et critique la quête de perfection, le désir de maîtrise, la volonté de toute-puissance. Il met à mal l'illusion de l'humain de produire, par son faire, le sens de son existence, qui n'est rien d'autre qu'une forme du salut par les œuvres.

C'est dire que les Eglises ont d'abord et fondamentalement à rendre compte de ce qui leur est propre, ce que personne ne peut apporter à leur place : leur foi, leur spiritualité, leur relation à une révélation, à une transcendance, les rapports que chaque croyant entretient avec Dieu dans son intériorité, l'expression d'une piété personnelle et communautaire. Cette tâche spirituelle propre aux Eglises est d'autant plus importante que l'on vit dans une société déchristianisée et sécularisée, dans un monde épuisant pour les individus et où l'on a tendance à se disperser dans l'activisme, dans la superficialité et l'éphémère. Il y a là une quête de sens et d'espérance qui doit être accueillie. C'est dire que si les protestants ont pu se montrer discrets dans l'annonce de l'Évangile à une époque de forte imprégnation chrétienne, voire d'arrogance des Eglises, il faut bien voir qu'il y a aujourd'hui un vide spirituel.

Cela implique d'oser parler de spiritualité et d'offrir des temps et des lieux permettant à chacun d'entendre une parole pour leur vie. Un texte œcuménique récent sur la laïcité affirme : « La prédication de la Bonne Nouvelle reste l'apport particulier des Eglises à la société contemporaine, leur tâche spécifique, que personne ne peut accomplir à leur place. C'est d'ailleurs dans la mesure

où l'intervention des Eglises est fermement construite autour de cette prédication de l'Évangile, et ainsi clairement identifiée, qu'elle se montre paradoxalement la plus respectueuse de la laïcité. »¹³ Ainsi la prédication de la Parole constitue le premier « service public » que les Eglises ont à rendre à la société tout entière. Elles accomplissent ainsi une tâche publique fondamentale qui est de maintenir ouverte, au sein de la culture, la question de Dieu, rappeler sans cesse la dimension spirituelle de l'humain, ouvrir un espace pour la rencontre avec le Christ.

CONCLUSION

Mais je le redis en conclusion, dans son désir d'exister publiquement, le protestantisme devra se garder de toute position hégémonique. Sa contribution est de l'ordre de la proposition et non d'une parole qui se voudrait normative pour l'ensemble de la société.¹⁴

J'aime à dire que, dans la communication de son message, il s'agit pour le protestantisme, non d'imposer, mais de proposer et mieux encore d'exposer ses convictions au double du verbe *exposer*. C'est-à-dire de les présenter, mais aussi de les risquer dans la rencontre avec les convictions d'autrui.

Sauf à réduire le message chrétien à un corps de réponses toutes faites, son annonce n'est jamais une opération mécanique. « Elle est une relation qui met en jeu l'autre dans sa différence. Elle ne doit donc jamais viser la reproduction du même, sans quoi elle serait l'endoctrinement. Elle ouvre toujours l'espace de la réception, de l'innovation. Il n'est de chance de communiquer, d'annoncer, de transmettre, que dans un rapport de réciprocité. Nul ne transmet s'il n'est lui-même à l'écoute d'autrui, s'il n'accepte par avance d'être transformé.¹⁵

Une telle démarche, et je termine là-dessus, requiert *conviction* et *tolérance*.

Contrairement à quelques idées reçues, la *conviction* n'est pas forcément l'expression d'une position dominatrice sur le plan spirituel, moral ou intellectuel. Elle est un engagement de toute la personne envers une vérité qu'on ne cesse de chercher, d'interroger et, pour les protestants, de recevoir comme un don, et non comme une propriété.

Quant à la *tolérance*, ce n'est pas l'indifférence, cette forme de « tolérance usée » qui tolère l'intolérable. La véritable tolérance est une forme de respect d'autrui et d'intérêt pour autrui, et elle ne peut se vivre qu'entre des hommes et des femmes de conviction et de courage.

Ainsi comprises, conviction et tolérance, sont bien les deux conditions indispensables pour que les Eglises protestantes puissent exister publiquement et tenter de répondre aux défis de ce temps, qui sont peut-être avant tout aujourd'hui des défis spirituels.

Michel BERTRAND
Institut protestant de théologie
Faculté de Montpellier

¹³ COMITE MIXTE CATHOLIQUE-PROTESTANT, *Eglises et laïcité en France, Etudes et propositions*, Paris : Le Centurion/Le Cerf, 1998, p.45

¹⁴ « Lorsqu'elles s'adressent à ceux qui ne partagent pas tout ou partie de leurs convictions, nos Eglises doivent s'exprimer sur le mode du témoignage et de la proposition. [...] Nous cherchons à exprimer, comme une voix parmi d'autres, les convictions évangéliques auxquelles nous obéissons. [...] Nous souhaitons que les déclarations publiques de nos Eglises ne soient pas reçues comme des tentatives de réguler la société. »

COMITE MIXTE CATHOLIQUE-PROTESTANT, « Catholiques et protestants face à la morale dans une société laïque », in : *Choix éthiques et communion ecclésiale*, Paris : Le Cerf, 1992, p.95

¹⁵ Gérard DELTEIL, Introduction au dossier « La transmission nous échappe-t-elle ? » préparé pour « *Débat 2000-2000 débats* » p.2